



BÉNÉVOLAT MONTCALM-SAINT-SACREMENT
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11
Renseignements complémentaires	12

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Bénévolat Montcalm-Saint-Sacrement

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints Bénévolat Montcalm-Saint-Sacrement, qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière Bénévolat Montcalm-Saint-Sacrement au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Bernatchez CPA Inc.

Bernatchez CPA Inc.
Société de comptable professionnel agréé

Québec, le 8 juin 2026

BÉNÉVOLAT MONTCALM-SAINT-SACREMENT

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

(non audité)

Page 4

	2026	2025
Produits		
Subvention - CIUSSS - Fonctionnement	185 022 \$	177 612 \$
Dons	4 665	3 748
Subvention - Ville de Québec - Projet Dynamisant	5 304	-
Subvention - MEIE - Transformation Numérique	-	14 400
	<u>194 991</u>	<u>195 760</u>
Épicerie en vrac (Annexe A)	472	(281)
Repas communautaires (Annexe B)	<u>5 649</u>	<u>1 506</u>
	<u>201 112</u>	<u>196 985</u>
Frais de services aux bénéficiaires		
Salaires et avantages sociaux	128 412	131 172
Loyer	24 062	22 674
Frais de bureau, papeterie et services infonuagique	7 145	5 257
Honoraires professionnels	5 374	5 437
Achats de repas - projets	5 304	4 583
Frais de déplacement - La Popote	5 219	3 041
Loisirs des bénévoles	5 198	3 383
Entretien et réparations	3 127	1 718
Télécommunications	3 006	3 480
Publicité et promotion	1 563	1 018
Représentation	834	476
Frais de déplacement - Administration	455	436
Assurances	292	260
Créances douteuses et irrécouvrables	150	210
Frais de réceptions et d'assemblées	62	87
Logiciel de gestion	-	19 348
Intérêts et frais bancaires	299	393
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>973</u>	<u>1 285</u>
	<u>191 475</u>	<u>204 258</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>9 637</u> \$	<u>(7 273)</u> \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BÉNÉVOLAT MONTCALM-SAINT-SACREMENT**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026****(non audité)**

Page 5

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2026 Total
Solde au début de l'exercice	4 221 \$	24 635 \$	28 856 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>(973)</u>	<u>10 610</u>	<u>9 637</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 248</u> \$	<u>35 245</u> \$	<u>38 493</u> \$

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2025 Total
Solde au début de l'exercice	5 505 \$	30 624 \$	36 129 \$
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(1 284)</u>	<u>(5 989)</u>	<u>(7 273)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>4 221</u> \$	<u>24 635</u> \$	<u>28 856</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BÉNÉVOLAT MONTCALM-SAINT-SACREMENT

BILAN

AU 31 MARS 2026

(non audité)

Page 6

	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	48 802 \$	29 453 \$
Clients	270	422
Taxes à la consommation à recevoir	9 809	6 152
Subvention à recevoir	<u>-</u>	<u>14 400</u>
	58 881	50 427
Immobilisations corporelles (Note 3)	<u>3 248</u>	<u>4 221</u>
	<u><u>62 129</u></u> \$	<u><u>54 648</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Dettes d'exploitation et charges à payer	11 210 \$	16 270 \$
Salaires à payer et provision pour indemnités de vacances accumulées	8 381	8 193
Retenues à la source et cotisations salariales	1 264	1 061
Produits reportés	1 185	268
Apports reportés (Note 4)	<u>1 596</u>	<u>-</u>
	<u>23 636</u>	<u>25 792</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	3 248	4 221
Non affecté	<u>35 245</u>	<u>24 635</u>
	<u>38 493</u>	<u>28 856</u>
	<u><u>62 129</u></u> \$	<u><u>54 648</u></u> \$

Au nom du conseil d'administration,

Louyse Ledoux, administrateur

Samuel, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BÉNÉVOLAT MONTCALM-SAINT-SACREMENT**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026**

(non audité)

Page 7

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	9 637 \$	(7 273) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>973</u>	<u>1 285</u>
	<u>10 610</u>	<u>(5 988)</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Clients	152	(422)
Taxes à la consommation à recevoir	(3 657)	(2 056)
Subvention à recevoir	14 400	(14 400)
Dettes d'exploitation et charges à payer	(5 060)	7 143
Salaires à payer et provision pour indemnités de vacances accumulées	188	2 696
Retenues à la source et cotisations salariales	203	478
Apports reportés	1 596	-
Produits reportés	<u>917</u>	<u>(140)</u>
	<u>8 739</u>	<u>(6 701)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	19 349	(12 689)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>29 453</u>	<u>42 142</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u><u>48 802</u></u> \$	<u><u>29 453</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme de bienfaisance a été constitué le 8 janvier 1985 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son numéro d'enregistrement fédéral pour lui permettre l'émission de reçus de charité pour les apports encaissés est le 120495015 RR 0001. Sa mission principale est le soutien à domicile par, entre autres, la livraison de repas chauds et équilibrés par des bénévoles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles .

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Matériel informatique	30 %
Équipements	20 %

Comptabilisation des produits*Comptabilisation des produits*

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits tirés de la vente repas sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire que le titre de propriété est transféré aux clients.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Comptabilisation des produits (suite)***Comptabilisation des apports*

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

BÉNÉVOLAT MONTCALM-SAINT-SACREMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2026

(non audité)

Page 10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Accords infonuagiques

Au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique avec un fournisseur, l'organisme répartit la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes en fonction de leur prix de vente spécifique. Les dépenses liées aux immobilisations corporelles et aux droits d'utilisation de biens corporels sont comptabilisées selon les méthodes comptables applicables à ces éléments. Pour comptabiliser les dépenses liées à ces accords qui entrent dans le champ d'application de la NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique, l'organisme a choisi d'appliquer la mesure de simplification. Ces dépenses sont donc traitées comme se rattachant à la fourniture de services et comptabilisées en tant que charge lorsque l'organisme reçoit les services en question. Ces charges sont présentées sous la rubrique « Frais de bureau, papeterie et services infonuagique » à l'état des résultats. L'organisme comptabilise en tant qu'actif un paiement d'avance lorsque des services sont payés avant qu'elle ne les reçoive. Les dépenses liées aux activités d'implantation sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	33 933 \$	33 032 \$	901 \$	1 287 \$
Équipements	<u>30 999</u>	<u>28 652</u>	<u>2 347</u>	<u>2 934</u>
	<u>64 932 \$</u>	<u>61 684 \$</u>	<u>3 248 \$</u>	<u>4 221 \$</u>

4. APPORTS REPORTÉS

	2026	2025
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Subvention - Ville de Québec - Projet Dynamisant	6 900	-
Achats de repas - projets	<u>(5 304)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 596 \$</u>	<u>- \$</u>

5. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail se terminant le 31 octobre 2030 totalise 85 000 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2027	18 104 \$
2028	18 354
2029	18 604
2030	18 854
2031	<u>11 084</u>
	<u><u>85 000 \$</u></u>

6. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses dettes d'exploitation et charges à payer.

BÉNÉVOLAT MONTCALM-SAINT-SACREMENT**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026****(non audité)**

Page 12

	2026	2025
ANNEXE A - ÉPICERIE EN VRAC		
Revenus des clients	32 244 \$	33 936 \$
Achats d'épicerie en vrac	<u>31 772</u>	<u>34 217</u>
	<u>472</u> \$	<u>(281)</u> \$
ANNEXE B - REPAS COMMUNAUTAIRES		
Revenus des clients	115 650 \$	99 474 \$
Achats de repas	<u>110 001</u>	<u>97 968</u>
	<u>5 649</u> \$	<u>1 506</u> \$

Le nombre de repas livrés en 2026 est de 11 525 et de 10 597 en 2025. Le nombre de repas sous vide et surgelés livrés en 2026 est de 3 836 et de 4 235 en 2025.